

Cote du document:	<u>EB 2009/97/R.30/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>11 e) iii)</u>
Date:	<u>15 septembre 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de don à la République du Soudan pour le

Projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session
Rome, 14-15 septembre 2009

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec la responsable du FIDA ci-après:

Rasha Omar

Chargée de programme de pays

téléphone: +39 06 5459 2100

courriel: r.omar@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation pour approbation	iii
Carte de la zone du projet	iv
Résumé du financement	v
I. Le projet	1
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	4
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	5
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	6
K. Durabilité	6
II. Instruments juridiques et autorité	6
III. Recommandation	6
Annexe	
Financing Agreement (Accord de financement)	7
Appendices	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	2

Sigles et acronymes

FNC Forests National Corporation

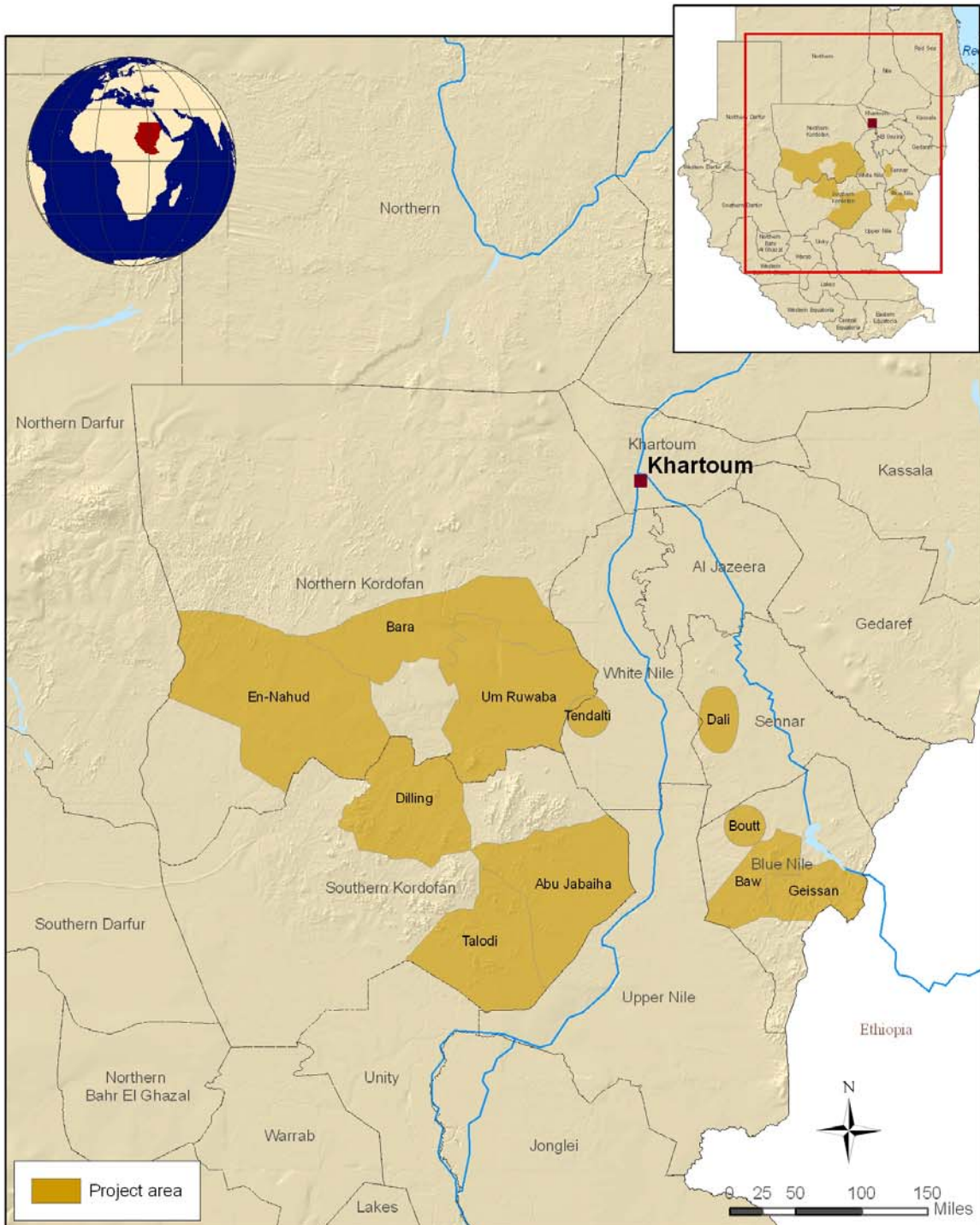
Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République du Soudan pour le projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan, telle qu'elle figure au paragraphe 39.

Carte de la zone du projet

The Republic of The Sudan

Revitalizing the Sudan Gum Arabic Production and Marketing Project



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Soudan

Projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan

Résumé du financement

Institution initiatrice:	Banque mondiale
Pays bénéficiaire du don:	République du Soudan
Organisme d'exécution:	Forests National Corporation (FNC)
Coût total du projet:	10,88 millions d'USD
Montant du don du FIDA:	1,932 million de DTS (équivalant approximativement à 3 millions d'USD)
Cofinancier:	Fonds d'affectation spéciale multidonateurs
Montant du cofinancement:	7 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Don
Contribution du pays bénéficiaire du don:	380 000 USD
Contribution des bénéficiaires:	500 000 USD
Institution chargée de la préévaluation:	Banque mondiale
Institution coopérante:	Banque mondiale

Proposition de don à la République du Soudan pour le projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan

I. Le projet

A. Principal créneau de développement visé par le projet

1. Le Soudan est le plus gros producteur de gomme arabique et exportateur de gomme brute dans le monde. Un million de ménages pauvres dépendent actuellement des revenus tirés de la production de gomme arabique, qui représentent 50% du total de leurs gains en espèces. Aujourd'hui, les revenus tirés de la gomme arabique sont en déclin en raison de la situation de monopole caractérisant son exportation. Des taxes élevées sont en outre prélevées sur sa transformation. En conséquence, les producteurs perçoivent seulement 15% de son prix franco bord (FOB) et ont un accès limité à l'information commerciale et aux services de crédit officiels.
2. Il existe un fort consensus entre les parties prenantes du secteur, y compris le gouvernement, sur la nécessité de réformer la commercialisation de la gomme arabique¹, une condition jugée indispensable pour améliorer les revenus des petits agriculteurs et atténuer leur pauvreté.
3. La Forests National Corporation (FNC), une société paraétatique agissant sous la tutelle du Ministère fédéral de l'agriculture et de la foresterie, a piloté l'organisation des producteurs en associations de producteurs de gomme arabique. Le projet appuiera le processus de réforme en cours de manière à ce qu'il ait un impact positif sur les pauvres. Il renforcera également la capacité des associations de producteurs de gomme arabique à bénéficier de la libéralisation du marché.

B. Financement proposé

Modalités et conditions

4. Il est proposé que le FIDA accorde à la République du Soudan, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, un don d'un montant de 1,932 million de DTS (équivalant approximativement à 3 millions d'USD), pour contribuer au financement du projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan.

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

5. Le montant du financement du projet est compris dans les limites de l'allocation accordée à la République du Soudan au titre du SAFD pour les trois ans du cycle 2007-2009.

Corrélation avec les approches nationales sectorielles ou d'autres instruments de financement conjoints

6. Le projet est cohérent avec les objectifs et les activités du programme de relance de l'agriculture du gouvernement d'unité nationale ainsi qu'avec le Cadre pour une action soutenue au service de la paix, du développement et de l'élimination de la pauvreté de la Mission d'évaluation conjointe, fruit de la collaboration entre le Gouvernement du Soudan, le Mouvement populaire de libération du Soudan, les Nations Unies et la Banque mondiale. Les deux stratégies préconisent l'abolition de la concession de l'exportation de la gomme brute accordée à la *Gum Arabic Company* en 1969, et la fourniture d'un appui financier et technique aux producteurs afin qu'ils puissent bénéficier de la libéralisation de la commercialisation et participer à l'exportation de la gomme arabique transformée.

¹ Le 1^{er} juin 2009, le Président a publié un décret annonçant la libéralisation de la production, de la transformation, de la commercialisation et de l'exportation de la gomme arabique.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

7. Au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette du FIDA, qui a été approuvé à la session du Conseil d'administration d'avril 2007, le Soudan fait partie des pays classés "rouge", ce qui lui donne droit à un financement à 100% sous forme de dons pour la période 2007-2009.

Flux de fonds

8. Un compte de projet libellé en livres soudanaises sera ouvert à la Banque centrale du Soudan et sera directement géré par la FNC, sous la responsabilité du coordonnateur de projet et du directeur financier. Un compte spécifique libellé en euros sera ouvert à la Banque centrale du Soudan pour recevoir le financement du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et le cofinancement du FIDA.

Modalités de supervision

9. Le don du FIDA sera supervisé par la Banque mondiale. Le Fonds participera aux missions semestrielles envoyées sur le terrain par la Banque mondiale.

Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

10. Les dispositions relatives à l'audit, à la passation des marchés, aux décaissements ainsi qu'à l'état d'avancement et à la communication des informations financières au titre du don du fonds d'affectation spéciale multidonateurs s'appliqueront au don accordé par le FIDA. Conformément aux principes d'harmonisation inscrits dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, le FIDA adoptera les politiques et procédures de la Banque mondiale en matière de passation des marchés et de décaissement de prêt et les règles du bénéficiaire relatives à la passation des marchés publics, lorsque cela est autorisé par la Banque mondiale. En conséquence, les sections concernées des Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole ne s'appliqueront pas, au profit des politiques et procédures de la Banque mondiale.

Gouvernance

11. Les mesures suivantes sont prévues afin de renforcer les aspects, liés à la gouvernance, des financements fournis par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Soudan et le FIDA: i) l'unité d'audit interne de la FNC examinera les opérations du projet et rendra compte de toute restriction; ii) le projet fera chaque année l'objet d'une vérification des comptes; iii) la Banque mondiale procédera à un examen préalable de la passation des marchés et effectuera ensuite tous les six mois des missions de supervision pour passer en revue les activités y relatives sur le terrain; et iv) la Banque mondiale organisera, à l'intention du personnel chargé de la gestion du projet, une formation régulière sur la gestion financière et les procédures de la Banque mondiale, notamment en ce qui concerne les mesures anticorruption.

C. Groupe cible et participation

Groupe cible

12. Le groupe cible du projet est composé des petits exploitants qui travaillent dans le secteur traditionnel de l'agriculture pluviale, possèdent entre 25 et 50 feddan² d'acacias dans des zones sélectionnées de la ceinture de production de gomme arabique et sont organisés en associations de producteurs de gomme arabique. Près de 125 associations participeront au projet. Seront sélectionnées des associations de producteurs de gomme arabique œuvrant dans les localités de: Bara, Um Rawaba et En-Nahud dans l'État du Kordofan-Nord; Dilling, Talodi et Abu Jabaiha dans l'État du Kordofan-Sud; Tendalti dans l'État du Nil blanc; Dali dans l'État de Sennar; et Boutt, Baw et Geissan dans l'État du Nil bleu. Sur les 11 localités de la zone du projet, trois étaient antérieurement sous le contrôle du Mouvement populaire de libération du

² Un feddan est égal à 4 200 m² ou 1 038 acres.

Soudan. Le groupe cible a été défini conformément à la politique du FIDA en matière de ciblage.

Méthode de ciblage

13. Le processus de sélection des associations participantes prend en compte le degré de pauvreté des membres des associations ainsi que la proportion de femmes membres. La taille des plantations produisant de la gomme arabique sert d'indicateur de pauvreté: les ménages disposant de moins de 25 feddan pour produire de la gomme arabique sont considérés comme pauvres. La formation relative à la production et à la commercialisation de la gomme arabique s'adressera aux ouvriers saisonniers, aux métayers et aux femmes. Le système de suivi du projet permettra aussi d'évaluer dans quelle mesure les avantages découlant de la réforme politique et des activités du projet profitent aux pauvres.

Participation

14. L'approche participative entraînera l'autonomisation des associations de producteurs de gomme arabique, en leur permettant d'acquérir des connaissances et des compétences et d'accéder aux moyens de production, aux ressources financières et aux marchés. À cet effet, le projet proposera des activités de formation, un système d'octroi de dons de contrepartie pour les infrastructures productives (eau et installations de calibrage et d'entreposage) et des services de crédit, tout en renforçant les liens entre, d'une part, les associations de producteurs de gomme arabique et leurs unions et, de l'autre, les transformateurs et les exportateurs.

D. Objectifs de développement

Objectifs clés

15. L'objectif global du projet est d'accroître la production et les revenus des petits producteurs de gomme dans des zones sélectionnées de la ceinture de production de gomme arabique, en améliorant l'efficacité des systèmes de production et de commercialisation. Ce résultat sera obtenu par le biais: i) de la mise en œuvre d'une réforme du secteur de la gomme arabique, donnant les mêmes chances à tous les acteurs du marché et créant une concurrence équitable; et ii) du renforcement de l'organisation et des capacités des associations de producteurs de gomme arabique afin d'affermir leur pouvoir de négociation.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

16. L'objectif du projet en termes de politiques a été largement atteint suite à la décision prise par le gouvernement, en juin 2009, de libéraliser les exportations de gomme arabique et d'abolir la concession exclusive accordée à la *Gum Arabic Company* pour l'exportation de la gomme brute. Le projet appuiera la mise en œuvre de la réforme, en élaborant des propositions pour une nouvelle fiscalité, en fournissant un ensemble d'incitations aux transformateurs et aux exportateurs et en affermissant le pouvoir de négociation des associations de producteurs de gomme arabique et de leurs unions.

Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA

17. Le projet fait partie de la réserve d'initiatives prévue au titre du programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats 2009-2012, qui a été entériné par le Conseil d'administration en avril 2009. Il est cohérent avec l'objectif stratégique du programme de pays: améliorer l'accès des ruraux pauvres, femmes et hommes, au marché et aux services de microfinance.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

18. Le gouvernement d'unité nationale a lancé le programme de relance de l'agriculture 2007-2012, qui mise sur un certain nombre de réformes politiques et d'investissements pour doper la croissance du secteur agricole et la compétitivité de produits stratégiques en vue d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire dans

les zones rurales. La gomme arabique représente un produit stratégique pour le développement de l'exportation et la réduction de la pauvreté rurale. La décision du gouvernement d'unité nationale de libéraliser la commercialisation et l'exportation de la gomme arabique doit être soutenue si l'on veut que les petits producteurs tirent profit de la réforme.

Harmonisation avec les partenaires du développement

19. Deux aspects clés contribuent à l'harmonisation: i) le cofinancement avec le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Soudan, visant à garantir que les petits producteurs bénéficient de la réforme de la commercialisation de la gomme arabique; et ii) la collaboration avec l'initiative financée au Soudan par la Commission européenne "Sécurité alimentaire: l'information pour l'action", dont l'objectif est la mise en place d'un système d'information commerciale sur la gomme arabique.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

20. Le projet comprend trois composantes: i) réforme du secteur de la gomme arabique et appui en sa faveur (17% des coûts); ii) renforcement des capacités institutionnelles et soutien aux associations de producteurs de gomme arabique (55% des coûts); et iii) gestion et supervision du projet (28% des coûts).

Catégories de dépenses

21. Il y a neuf catégories de dépenses: i) travaux publics (13% des coûts); ii) véhicules (4%); iii) matériel (5%); iv) assistance technique (18%); v) formation et ateliers (2%); vi) crédit rural/dons (31%); vii) coût de l'assistance technique pour le personnel et les consultants (20%); viii) indemnités (2%); et ix) fonctionnement et entretien (5%).

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

22. Les principaux partenaires d'exécution sont la société paraétatique FNC, une institution de microfinance qui sera recrutée par appel d'offres et les associations de producteurs de gomme arabique.

Responsabilités en matière d'exécution

23. La FNC assure la gestion et l'exécution du projet par l'intermédiaire d'une unité spécifique de coordination du projet. La FNC créera également dans les localités des unités de coordination du projet chargées de la sensibilisation, de la mobilisation des bénéficiaires et du renforcement des associations de producteurs de gomme arabique afin qu'elles soient capables de tirer tous les bénéfices possibles du projet. L'institution de microfinance aura pour mission de créer un fonds renouvelable destiné à financer un crédit saisonnier à l'intention des associations de producteurs de gomme arabique et il lui incombera également de définir les conditions du crédit.
24. Les dirigeants des associations de producteurs de gomme arabique auront les tâches suivantes: organiser les activités de formation destinées à leurs membres, femmes et hommes; mobiliser les contributions de leurs membres pour financer – en complément du projet – les infrastructures productives permettant la production et la commercialisation par les associations; faciliter l'accès de leurs membres au crédit.

Rôle de l'assistance technique

25. En termes d'assistance technique, des experts seront recrutés à l'échelon international pour réaliser les analyses de filières et les études complémentaires; l'étude de référence du projet et la formation destinée aux associations de producteurs de gomme arabique seront confiées à des experts recrutés à l'échelon national. Le coût total de l'assistance technique est estimé à 1,84 million d'USD.

Situation des principaux accords d'exécution

26. Le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Soudan et le FIDA ont approuvé le financement de la première phase du projet; celui de la deuxième phase sera conditionné par la manière dont progresse l'exécution des mesures de réforme nécessaires. Les indicateurs de déclenchement de la deuxième phase seront stipulés dans les deux accords de financement. L'Association internationale de développement (IDA), en sa qualité d'administratrice du fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Soudan, a conclu, le 20 août 2009, un accord de don avec la République du Soudan pour le financement du projet.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

27. Le coût total du projet est de 10,88 millions d'USD sur une période de quatre ans. Les sources de financement sont un don du FIDA d'un montant de 3 millions d'USD (30%), et un don du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le Soudan, d'un montant de 7 millions d'USD (70%). Le gouvernement contribuera à hauteur de 380 000 USD, sous la forme de taxes, et les bénéficiaires du projet à hauteur de 500 000 USD.

H. Avantages et justification économique et financière

Principales catégories d'avantages découlant du projet

28. Les petits producteurs de gomme arabique bénéficieront des avantages suivants: i) des revenus plus substantiels grâce à des prix à la production plus élevés; ii) une production plus importante du fait de la plantation d'arbres producteurs de gomme arabique et de la diffusion de ces arbres; et iii) à long terme, une couverture végétale plus étendue.

Viabilité économique et financière

29. L'analyse financière prévoit une augmentation de la production de gomme arabique pour l'exportation, qui devrait passer de 20 000 tonnes en 2007 à 30 000 tonnes en 2015, accompagnée d'une progression des recettes, de 61,1 millions d'USD à 96,0 millions d'USD. Les revenus des petits exploitants cultivant cinq feddan d'arbres producteurs de gomme arabique passeront de 30 USD à 65 USD.

I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement

Modalités de gestion des savoirs

30. Le projet organisera des activités de partage de l'expérience et des visites d'études entre le personnel du projet et les communautés participantes. L'examen à mi-parcours du projet indiquera concrètement la façon dont la réforme du marché a touché les petits producteurs de gomme arabique, ce qui permettra d'améliorer le pilotage et l'application du processus de réforme de la commercialisation.

Innovations en matière de développement

31. La réforme de la commercialisation de la gomme arabique est à l'ordre du jour depuis cinq ans. L'élément novateur de ce projet est le fait que les travaux de conception préparatoires ont débouché sur un consensus quant à la nécessité de procéder à une réforme, dont le couronnement a été la décision du gouvernement de libéraliser l'exportation de la gomme arabique en juin 2009. Le projet appuiera la mise en œuvre effective de cette décision politique et aidera les petits producteurs à s'adapter aux nouvelles modalités de commercialisation d'une manière qui leur soit profitable.

Approche d'élargissement

32. Les deux principaux instruments utilisés pour l'application à plus grande échelle seront: i) le processus de réforme politique et son application; et ii) le renforcement de la capacité de la FNC de fournir aux associations de producteurs de gomme arabique une assistance technique et un appui en matière de commercialisation.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

33. Le risque principal a trait à la volonté effective du gouvernement de libéraliser la commercialisation et l'exportation de la gomme arabique. La décision prise par le gouvernement en juin 2009 d'abolir la concession exclusive accordée à la *Gum Arabic Company* pour l'exportation de la gomme brute est un signe positif. L'appui fourni par le projet aux associations de producteurs de gomme arabique et à leurs unions pour les mettre en contact avec les transformateurs et les marchés de l'exportation devrait permettre de traduire cette libéralisation du marché dans la réalité.

Classification environnementale

34. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale de la Banque mondiale et du FIDA, le projet a été classé en catégorie B car il ne devrait pas avoir un effet préjudiciable important sur l'environnement.

K. Durabilité

35. Étant donné que la décision politique d'appliquer des mesures de libéralisation du marché est partie du gouvernement, l'intérêt de ce dernier pour les interventions du projet est grand et les perspectives de durabilité importantes. En outre, dans la mesure où les dispositions d'exécution du projet prévoient une prise en main par la structure institutionnelle existante de la FNC, les idées novatrices introduites par le projet devraient subsister même après la clôture de ce dernier.

II. Instruments juridiques et autorité

36. Un accord de financement entre la République du Soudan et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti au pays bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
37. Le Soudan est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
38. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

III. Recommandation

39. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Soudan un don d'un montant équivalant à un million neuf cent trente-deux mille droits de tirage spéciaux (1,932 million de DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement

(Negotiations concluded on 26 August 2009)

Grant Number: _____

Project Title: Revitalizing the Sudan Gum Arabic Production and Marketing Project (the "Project")

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

and

the Republic of The Sudan (the "Recipient")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

WHEREAS, the Recipient and the International Development Association ("IDA"), acting as administrator of the Multi-Donor Trust Fund for the Sudan, have entered into a Grant Agreement dated 20 August 2009 (the "IDA Grant Agreement") to provide financing for the Project; and

WHEREAS, the Recipient has requested the Fund to provide additional financing for the Project.

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenant (Schedule 3).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement except for the provisions identified in Section E paragraph 3 below. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Grant to the Recipient (the "Financing"), which the Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Grant is one million nine hundred thirty two thousand Special Drawing Rights (SDR 1 932 000).
2. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
3. There shall be a Project account in Sudanese Pounds for the benefit of the Forests National Corporation in the Central Bank of Sudan.

4. The Recipient shall provide counterpart financing for the Project to reimburse all taxes paid by the Project. The estimated amount of counterpart funds is USD 380 000.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Forests National Corporation of the Ministry of Agriculture and Forests.

2. The following are designated as additional Project Parties: the Ministry of Finance and National Economy and the Ministry of Agriculture and Forests.

3. The Project Completion Date shall be the fourth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Grant will be administered and the Project supervised by IDA as the Cooperating Institution.

Section E

1. The following is designated as an additional ground for suspension of this Agreement: the IDA Grant Agreement shall have been suspended.

2. The following are designated as additional grounds for cancellation of this Agreement:

(a) the IDA Financing Agreement shall have been cancelled;

(b) the trigger indicators stipulated in Schedule 1 (I. Project Description), paragraph 3.1 have not been achieved at the end of Phase One of the Project.

3. The following provisions of the General Conditions shall not apply to this Agreement:

(a) Section 7.05 (Procurement): all goods, works and consulting services to be financed out of the proceeds of the Grant shall be subject to the IDA Grant Agreement, as such may be amended from time to time.

(b) Section 2.01 (General Definitions): the Project Implementation Period shall begin on the latter of: (i) the date of entry into force of this Agreement; and (ii) the Effective Date of the IDA Grant Agreement.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Fund:

Kanayo F. Nwanze
President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

For the Recipient:

Awad Al Gazz
Ministry of Finance and
National Economy
POBox 298
Khartoum, The Sudan

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower.

For the Fund

For the Borrower

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. *Target Population.* The Project shall benefit the smallholder producers of Gum Arabic who own less than 50 feddans and are members of the Gum Arabic Producers Associations (GAPAs), share croppers of Gum Arabic gardens, and women and seasonal labourers. The target population resides in El-Dilling, Talodi and Abu Jabaiha localities in South Kordofan State; Um Rawaba En-Nahud and Bara in North Kordofan State; Al-Dali locality in Sennar State; Baw, Boutt and Gaisan localities in Blue Nile State; and Tendalti locality in White Nile State.

2. *Goal.* The goal of the Project shall be to increase the production and income of small-scale gum producers in selected areas of the gum belt through improved performance of the production and marketing systems.

3. *Outcomes.* The key outcomes of the Project shall be: increase in the income of beneficiary smallholder households from Gum Arabic activities after Project intervention; increased number and percentage of GAPAs with effective saving and credit systems; increased percentage of the FOB price received by small-scale gum producers after Project intervention.

3.1 *Phasing of the Project.* The Project shall have a phased implementation arrangement. Under Phase One (two years), the Project shall focus on preparatory activities to guide the sector policy reform initiatives, training and capacity building efforts to the market actors – including the GAPAs - to benefit from a liberalized market. Under Phase Two, the Project shall monitor the sector reform process and expand the support to GAPAs. The progress of the Project from Phase One to Phase Two is conditional on the achievement of the following trigger indicators.

- (a) establishment and operation of a reliable market information system;
- (b) implementation of incentive packages to encourage the export of processed gum (e.g., tax holiday for investors engaged in spray dry processing);
- (c) export licenses made available to union of GAPAs at State level irrespective of their holding size, and investors with 20,000 feddans of gum Arabic garden;
- (d) reform of the tax and VAT systems of the Gum Arabic sector; and
- (e) removal of the floor price policy.

Non fulfillment of these trigger indicators will lead to cancellation of this Agreement.

4. *Components.* The Project shall consist of the following three Components:

4.1. Component 1: Gum Arabic Sector Reform and Support. The desired result from this component shall be equal opportunity and competition for all market actors. The component includes the following activities: (i) analytical studies and Gum Arabic promotion activities; (ii) establishment of a market information system and website; and (iii) matching grants to strengthen Gum Arabic quality, marketing and promotion.

4.2. Component 2: Institutional Capacity Building and Support to Gum Arabic Producers Associations. The desired results from this component shall be organized and empowered GAPAs with established linkages to higher value markets. This component includes the following activities: (i) capacity building support to GAPAs; (ii) matching grants to GAPAs composed of seed capital to the saving and revolving credit scheme of GAPAs; as well as support to economic infrastructure for GAPAs. It also includes provisions for institutional support to the Forests National Corporation for outreach and for nurseries' development.

4.3. Component 3: Project Management and Supervision. The desired results from this component shall be a well managed and coordinated Project at the national, state and locality/county levels through the institutional structure of the Forests National Corporation. This component includes the following activities: the establishment and operation of the Project Coordination Unit (PCU) and the Locality/County Project Coordination Units.

II. Implementation Arrangements

1. The Recipient shall establish and thereafter at all time maintain until completion of the Project, a Project Steering Committee (PSC), with composition, staffing, functions and resources acceptable to IDA.

2. In order to streamline its decision making process, the PSC shall form a Technical Committee chaired by the General Manager of the Forest National Corporation (FNC) or his delegate and composed of: (i) the Director of Technical Affairs – FNC; (ii) the representative of the Gum Arabic Board; (iii) the Director of the Forestry Research Centre, Agriculture Research Corporation; (iv) the representative of the Gum Arabic Producers Union; (v) the Head of Gum section- Sudanese Standard and Metrology Organization; and (vi) the representative of the Ministry of Agriculture and Forests.

3. The terms of reference of the Technical Committee shall be as follows:

- (a) Review and provide technical advice to the PSC on the annual work plan and proposed budget of the Project;
- (b) Review and provide technical recommendations on grant proposals for product promotion, market access, research and development;
- (c) Provide technical recommendations to address implementation hurdles for smooth implementation;
- (d) Review and monitor agreed studies and analytical work and that they are completed as planned, provide comments and suggestions on the studies, ensure that recommendations of the studies are used to rehabilitate the sector, and facilitate dissemination of main findings of the studies; and
- (e) Provide technical advice on details of the policy reform package and its implementation.

4. The management and implementation responsibility of the Project shall rest with the FNC through a dedicated PCU. At the headquarters' level, FNC will recruit a Project Coordinator (PC) and other members of the PCU, including a credit and marketing specialist, a procurement specialist, a financial management specialist, and a monitoring and evaluation officer, on a competitive basis for the duration of the Project. The terms of reference and the selection committee reports for each position shall be reviewed and cleared by IDA. The Project Coordinator will report to the Director General of FNC and

represent the Project in the PSC meetings and provide feedback on implementation progress of the Project.

5. Locality/county Project Coordination Units (LPCU) shall be established at locality or county levels to provide support to the GAPAs under Component 2. Each LPCU shall be composed of a coordinator, a forestry extension officer and a financial management officer who will be recruited on competitive basis. The LPCUs shall report to the State Director of FNC, with copy to Assistant Manager of the FNC locality/county office.

6. *Component-wise Implementation Plan.* Studies under Component 1 shall be implemented by individual consultants and/or consulting firms contracted by FNC with the endorsement of the PSC. Facilitation and operational support will be provided by the PCU. The implementation of the communication plan and the promotion campaign shall be tendered out by FNC to a reputable international public relations or advertising firm. The tendering, selection and management of the contracts shall follow IDA guidelines.

7. Activities under Component 2 shall be managed by the PCU and LPCUs in consultation with the FNC and its line offices at State and Locality/county levels. The savings and credit scheme will be contracted out to a reputable Microfinance Institution selected on a competitive basis.

8. *Monitoring.* The monitoring system of the Project shall collect and report on the distribution of Project benefits by the poverty level of the beneficiaries as well as on the results of the Project taking into consideration the Result and Impact Measurement System of the Fund. In the event that the benefits accruing to the smallholders are limited, appropriate corrective measures shall be introduced to improve the Project poverty targeting measures.

9. *Project Implementation Manual.* The FNC shall prepare a Project Implementation Manual (PIM) that shall detail the procedures to be used in all aspects of implementation of the Project. The PIM shall be used by the Project Coordination Unit at National level, the Locality/ County Project Units, the Project Steering Committee and any other relevant actors in the implementation of the Project. The guidelines and procedures laid out in the PIM shall reflect the terms and conditions set out in the Final Project Proposal (FPP) dated May 2009 of the World Bank, the IDA Grant Agreement and the subsidiary Agreement between the Ministry of Finance and National Economy and the Forests National Corporation. The PIM shall be approved by the PSC within one month of the beginning of the Project Implementation Period and submitted for no objection to the IDA and the Fund.

Schedule 2*Allocation Table*

1. *Allocation of Grant Proceeds.* The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Grant and the allocation of the amounts of the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	% of eligible expenditures to be financed
I. Civil works	302 000	100% net of taxes
II. Vehicles and Equipments	77 000	100% net of taxes
III. Technical Assistance/Training and Workshops	284 000	100% net of taxes
IV. Rural Credit/Grants	277 000	100%
V. Recurrent Costs		
a) Technical Assistance Fees for Staff and Consultants	610 000	100% net of taxes
b) Allowances	64 000	100%
c) Operation and maintenance/ Other recurrent costs	125 000	100% net of taxes
VI. Unallocated	193 000	
TOTAL	1 932 000	

Schedule 3*Special Covenant*

1. *Tax Exemption.* The Recipient shall, to the fullest extent possible, exempt the proceeds of the Grant from all taxes. Any taxes which the Project is nonetheless obliged to pay shall be promptly reimbursed by the Recipient and the amount so reimbursed shall be credited against the counterpart financing obligation of the Recipient set forth in paragraph B4 hereof.

Key reference documents

Country reference documents

Comprehensive Peace Agreement between the government of Sudan and The Sudan People Liberalisation Movement, 2004

The Agricultural Revival Programme, April 2008

Sector Policy Note: Export Marketing of Sudanese Gum Arabic, MDTF, 2008

IFAD reference documents

IFAD Project Concept Note and Key Files, October 2008

Project Implementation Manual (PIM), June 2009

Result-Based COSOP, April 2009

Administrative Procedures on Environmental Assessment

Other miscellaneous reference documents

World Bank Final Project Proposal on a Proposed Grant to the Government of National Unity for a Revitalizing The Sudan Gum Arabic Production and Marketing Project, May 2009.

Sudan Joint Assessment Mission Report, by the World Bank, the United Nations, GoS and SPLM, March 2005.

Logical framework

Project Development Objectives	Outcome/impact indicators for the PDO	Means of verification	Assumption
Increase the production and income of small scale gum producers in selected areas of the gum belt through improved performance of the production and marketing systems.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Household asset index (RIMS) ▪ Prevalence of malnutrition in children under 5 (RIMS) ▪ Percentage change in the income level of beneficiary households from Gum Arabic production after project intervention; ▪ Percentage of the FOB price received by small scale gum producers after project intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Socio-economic surveys; baseline survey, evaluation reports at mid-term, project completion and 4 years after project termination. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Political and macro-economic stability. ▪ Natural condition remains conducive.
Intermediate results by component	Result indicators for each component	Means of verification	
<p><i>Component one:</i> Gum Arabic Sector Reform and Support</p> <p>Equal opportunity and competition to all market actors</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implementation of the agreed-on sector reform packages within two years of project effectiveness and open up the market for potential market actors; ▪ Value Chain, International Market structure and demand analysis, standards and quality of products at Auction markets, and socioeconomic studies discussed; finalized and shared with major stakeholders; ▪ Amount of Marketing Capacity Improvement and Product Promotion Matching Grant disbursed; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Government decisions and directives; ▪ Auction markets records; ▪ National gum export records; ▪ Project socio-economic surveys. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Government committed to reform policies.
<p><i>Component two:</i> Support to GAPAs</p> <p>Organized and empowered GAPAs</p> <p>Market conditions improved</p> <p>Environmental degradation issues in target areas addressed</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Number and % of GAPAs in target localities³ directly selling their product to processors and exporters; ▪ Number and % of GAPAs who received improved production, agro forestry and quality maintenance trainings; ▪ % change in production of Gum Arabic by GAPAs after project intervention; ▪ New GAPAs formed and registered with significant representation of women and poor producers; ▪ % of women and poor GAPA members receiving revolving funds; ▪ % change in Community Capability Index (CCI); ▪ % of GAPA members borrowing money from (sheil) local traders to finance production and marketing costs; ▪ % repayment rate of GAPAs loans from the revolving credit system; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Project reports and surveys; ▪ FNC reports; ▪ Lending banks records; ▪ Records and reports of the General Secretariat for Cooperative; ▪ Auction Markets reports. ▪ State Ministries of Finance (Markets Administration) reports. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gum production conditions remain conducive.
<p><i>Component three:</i> Project Management</p> <p>The project is well managed and coordinated at the National, State and Locality levels through the existing FNC institutional structure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ The Project Steering Committee is fully operational with regularly scheduled meetings; ▪ Project Monitoring and Learning System established, sharing forums at different levels of project management; ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frequency of steering committee meetings; ▪ Project reports and evaluation (at mid-term & at completion); ▪ GACC reports; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ FNC fully committed to smooth running of the project

